LCSM

LE MAGAZINE DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

www.ville-lachapellesaintmesmin.fr **N°4** Hiver 2016-2017

éclairage | 04
Votre sécurité en priorité

proximité | 08
Les services municipaux en ligne

intercommunalité | 14
L'Agglo devient communauté urbaine

LA CHAPELLE SAINT MESMIN

SOMMAIRE

04 ensemble

04 **éclairage**
Votre sécurité en priorité
06 **santé**
Une forte dynamique autour du projet de santé
07 **jeunesse**
Le Conseil Municipal des Jeunes achève ses projets
08 **proximité**
Simplifiez vos démarches avec les services municipaux en ligne

09 dynamique

09 **vous**
Michel Palmato : l'esprit sportif
10 **culture**
Festiv'Elles revient pour sa 3ème édition
11 **agenda**
12 **sport**
Plongée : à la découverte du grand bleu
13 **animation**
Participez aux « 6 heures de natation » à la piscine

14 horizon

14 **intercommunalité**
L'Agglo devient communauté urbaine
15 **très haut débit**
La fibre en service à partir du printemps prochain
15 **proximité**
Les jardins familiaux sont livrés
16 **travaux**
Réfection du Chemin des Grèves

Crédits photo : ©Agglo Yannick Brossard

Magazine d'information édité par la mairie.
Directeur de la publication : Nicolas Bonneau
Adjointe chargée de la communication : Véronique Daudin
Directeur de la communication : Jean-Christophe Bernard
Conception et réalisation : **www.goodby.fr**
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : Décembre 2016

IMPRIM'VERT®
PEFC 10-31-1240

2, rue du Château • 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
T. 02 38 22 34 54 • F. 02 38 88 32 99
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr
La Chapelle-Saint-Mesmin, Centre, France

17 pratique
17 expression

18 instantanés

Nicolas BONNEAU,
Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

Notre agglomération va engager une nouvelle étape de sa coopération intercommunale. Je souhaite que notre commune y prenne sa place.

Les élus de l'agglomération ont largement approuvé sa transformation en communauté urbaine et souhaité une évolution vers une métropole. Les conseils municipaux des communes membres ont également largement approuvé ce changement. Des craintes se sont cependant exprimées au cours des débats publics. Je les comprends et je pense qu'elles doivent être entendues.

J'ai moi-même depuis longtemps marqué ma préoccupation pour que les communes restent l'échelon de base de notre organisation territoriale. Je suis attaché au respect de leur rôle et de leur identité. C'est pourquoi j'agis constamment pour que la place que notre ville occupe au sein de l'agglomération soit respectée. Je le fais toujours dans le seul objectif des intérêts de notre commune et de ses habitants.

Nos communes conserveront de nombreuses compétences : éducation, jeunesse, petite enfance, solidarité, culture, sports, sécurité... Nous continuerons à les exercer dans le respect des engagements pris avec vous. Pour les domaines qui sont transférés à la communauté urbaine, notamment l'urbanisme et la voirie, nous serons vigilants aux décisions qui seront prises. Nous nous engageons aujourd'hui en confiance et dans un esprit constructif tout en restant attentifs à vos intérêts.

Je suis attaché au respect des communes

Dans le même temps, la mise en œuvre du projet municipal se poursuit dans notre ville. Nous agissons notamment pour votre sécurité, pour améliorer l'offre de santé, pour préserver notre cadre de vie, pour dynamiser notre vie culturelle, pour soutenir nos clubs sportifs et pour accélérer l'accès au numérique. Dans ce magazine, vous retrouverez de nombreux exemples de projets en cours. Nous agissons pour tous : pour les plus jeunes, pour les familles, pour les actifs et pour nos aînés.

Je formule enfin le vœu sincère que chacune et chacun d'entre vous puisse passer, avec ses proches, de bonnes fêtes de fin d'année.

éclairage

Votre sécurité en priorité

Augmentation des effectifs et des moyens de la police municipale, déploiement de la vidéo-protection, travaux de sécurisation, mobilisation des élus et des agents : la municipalité est engagée depuis longtemps pour assurer votre sécurité.

Renforcement de la police municipale

La municipalité a décidé d'augmenter les effectifs de la police municipale en 2011 et 2013. En passant de 3 à 5 agents, celle-ci a pu accroitre ses missions de prévention et de dissuasion. Les actions de prévention, notamment au sein des établissements scolaires et auprès des jeunes, ont été confortées. La municipalité envisage d'augmenter de nouveau à l'avenir les effectifs de la police municipale.

La ville a également fait l'acquisition d'une seconde voiture de police il y a 3 ans pour renforcer ses moyens. La police municipale dispose également de motos et de vélos pour s'adapter à ses différentes missions. Les policiers ont également été équipés récemment de nouveaux gilets pare-balles.

Compte tenu du contexte particulier que nous connaissons, le maire a par ailleurs décidé de procéder à l'armement des policiers municipaux. La ville procède à l'acquisition des matériels nécessaires et cette décision devrait être effective dans les prochains mois à l'issue de la période de formation des agents.

Déploiement de la vidéo-protection

Dès 2012, la municipalité a décidé de déployer un système de vidéo-protection. Composé initialement de 23 caméras, ce dispositif a été complété chaque année. Huit caméras supplémentaires ont été installées cet automne portant ainsi leur nombre total à 51. Notre dispositif est l'un des plus importants de l'agglomération et du département. La ville bénéficie du soutien financier de l'Etat et du Département.

Nous disposons aujourd'hui d'un maillage efficace avec des caméras disposées notamment aux entrées de ville et sur les principaux axes routiers. Plusieurs quartiers sont également concernés ainsi que les abords des écoles, les équipements publics et certains sites considérés comme sensibles. Deux caméras mobiles et autonomes peuvent également être placées de façon temporaire sur des sites préalablement identifiés.

La mise en place de la vidéo-protection a permis de renforcer les moyens de dissuasion en complémentarité des patrouilles renforcées de la police municipale. Depuis

sa mise en place, la ville a été sollicitée à 28 reprises par l'autorité judiciaire pour la fourniture d'images sans compter les nombreuses utilisations par notre police municipale. Les images extraites de la vidéo-protection ont ainsi contribué à élucider de nombreuses affaires dont certaines extérieures à la commune. Alors qu'elle était déjà en diminution depuis 2008, la délinquance de voie publique a de nouveau sensiblement baissée avec la mise en place de la vidéo-protection en 2012.

Sécurisation des écoles et des sites sensibles

Depuis plusieurs années, la municipalité a également renforcé la sécurité des écoles et des structures d'accueil de la petite enfance. Plusieurs clôtures ont été rehaussées, des visiophones et interphones ont également été installés avec des portiers électroniques pour sécuriser les accès. Des caméras de vidéo-protection assurent aussi la couverture des abords des établissements scolaires (écoles et collège).

Dans le cadre de la mise en place des plans particuliers de mise en sûreté des établissements scolaires, la municipalité a fait l'acquisition de matériels en concertation avec les enseignants. De nouveaux travaux seront effectués prochainement afin d'accroître encore la sécurisation des écoles.

Mobilisation des élus et des agents

La municipalité a placé votre sécurité au cœur de son action. Le maire est souvent mobilisé aux côtés des policiers municipaux dans la réalisation de leurs missions. Il participe ainsi régulièrement à des rondes ou à des opérations spécifiques. Il a également demandé à ses adjoints, également investis de pouvoirs de police, de rester constamment vigilants.

Les personnels municipaux notamment placés sur les sites scolaires ont été sensibilisés et mobilisés aux enjeux de sécurité. Des procédures et mesures spécifiques ont été mises en place pour sécuriser l'accès des écoles, des structures d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse. La sécurisation des événements organisés par la ville a été renforcée. Les associations de la ville sont également concernées par cette démarche dans le cadre du plan Vigipirate et de l'état d'urgence.

3 QUESTIONS À

Cédric Hollande,
Responsable de la police municipale

Quel regard portez-vous sur vos missions ?

Nous représentons l'ordre et nous veillons au respect de la tranquillité publique en alliant au mieux prévention et répression. La prévention exercée avec justesse permet dans bien des cas d'éviter la répression. Mais dans d'autres cas, la sanction s'avère cependant nécessaire dans l'intérêt et le bien-être de tous.

Quels sont les publics que vous visez en priorité ?

Nous veillons à intervenir très tôt auprès des plus jeunes pour prévenir une évolution vers des comportements répréhensibles. Les relations établies avec les jeunes au sein des écoles et sur la voie publique nous permettent souvent d'éviter des glissements vers la délinquance.

Comment abordez-vous votre armement ?

L'armement est le complément indispensable pour assurer notre propre sécurité et celle de nos concitoyens au cours de nos missions. Nous avons conscience que nous pouvons y avoir recours dans une situation exceptionnelle et dans le cadre prévu par la loi en cas d'obligation de porter secours ou en situation de légitime défense.

repère

Budget Sécurité 2016 :
354 000 euros

à retenir

5 agents
de police municipale

2 voitures et 2 motos
de police

51 caméras
de vidéo-protection

↘ **Baisse de 28%**
de la délinquance de voie publique entre 2008 et 2014

éducation

Pré-inscriptions scolaires année 2017-2018

Vous avez un enfant né en 2014, vous voulez qu'il soit scolarisé dans une école chapelloise à la rentrée prochaine, merci de vous présenter dès maintenant au service Education-Jeunesse en mairie, 2 rue du Château, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 (fermeture à 16h30 tous les vendredis).
Tél. : 02 38 22 34 53.
→ **Se munir des documents suivants :** livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, carnet de santé, avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015.
→ **Rappel :** les enfants entrant au CP à la rentrée prochaine doivent être réinscrits auprès du service Education-Jeunesse.

pratique

Quotient familial 2017

Pensez à renouveler votre quotient familial en vous présentant au service Education-Jeunesse en mairie, 2 rue du Château (voir horaires et coordonnées ci-dessus).
→ **Se munir des documents suivants :** livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015, attestation quotient CAF 2017.

rappel

Restauration scolaire

En cas de déménagement ou de changement d'école, il vous appartient d'annuler les repas de votre enfant auprès du service Education-Jeunesse, dans le délai imparti de 8 jours.
→ **Rappel des règles d'annulation de repas :** les repas doivent être annulés 8 jours à l'avance. Toute absence non justifiée dans les délais sera facturée au prix du repas. Vous pouvez justifier l'absence sur l'Espace famille du site internet de la ville.

santé

Une forte dynamique autour du projet de santé

Le projet de santé communal avance. Les démarches en vue de la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle sont bien engagées. Cette action est portée par une équipe très motivée.

Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Le projet de santé communal a été élaboré en concertation avec les professionnels de la ville. Il s'articule notamment autour de la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). Ce projet est porté par les professionnels du cabinet médical de la rue de Beauvois. Ils ont été rejoints par d'autres professionnels de santé pour faire avancer ce projet avec le soutien de la Municipalité. Le Cabinet Acsantis est d'ailleurs missionné par la Ville pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du projet.

Les démarches avancent

Le projet de santé a été déposé auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui valide les créations de MSP. La validation de l'ARS permettra également de solliciter les financements possibles auprès de l'Etat, de la Région et de l'Agglo. Les démarches en vue de l'acquisition par la ville du cabinet existant avancent bien. La programmation architecturale en vue de son agrandissement a également été initiée. L'objectif est de permettre un exercice dans de bonnes conditions de plusieurs professions médicales et paramédicales dans un cadre regroupé favorisant l'accueil de nouveaux professionnels. Une forte dynamique anime les professionnels qui portent ce projet visant à améliorer l'offre de soins de premier recours ainsi qu'une meilleure coordination des actions de prévention.

Attirer de nouveaux professionnels de santé

Tous les professionnels, associés ou non au sein de la MSP, sont invités à participer et à mettre en œuvre le projet global de santé visant à dynamiser l'offre de soins dans la commune. La Municipalité œuvre à leurs côtés pour favoriser l'arrivée de nouveaux professionnels. C'est dans le cadre de cette action que de nouveaux médecins spécialistes sont par exemple attendus dans les prochains mois au sein du nouvel immeuble en construction route d'Orléans.

jeunesse

Le Conseil Municipal des Jeunes achève ses projets

Le CMJ est constitué de 28 membres élus tous les deux ans. Les prochaines élections auront lieu en début d'année prochaine.

Les jeunes élus actuels vont bientôt terminer leur mandat commencé début 2015. Au cours de ces deux années, ils ont pris l'habitude d'échanger et de travailler ensemble. Leurs travaux sont encadrés par un agent de la ville et plusieurs élus sous la houlette de Christiane Adamczyk qui préside le CMJ. Au cours de leur mandat, ils ont réalisé plusieurs actions en lien notamment avec la protection de la nature, la solidarité et l'amitié. Ils ont également assisté avec assiduité aux cérémonies commémoratives.

Dans le cadre de leur apprentissage à la citoyenneté, une visite du Sénat a été récemment programmée à l'invitation du sénateur Jean-Pierre Sueur. Dans quelques semaines, ils passeront le témoin à leurs successeurs qui seront élus parmi les jeunes Chapellois scolarisés dans la commune et

âgés de 9 à 12 ans (principalement en CM1, CM2 et 6ème). Conformément à la volonté de la Municipalité depuis 2008, ils seront élus au sein des établissements scolaires, en concertation avec la communauté éducative et après une période de sensibilisation à la fonction de jeune conseiller, permettant ainsi une forte participation et donc une bonne représentativité du CMJ.

aînés

Colis gourmands

Les colis gourmands pour les personnes âgées de 70 ans au moins au 31/12/2016 et qui n'ont pas assisté au repas des Anciens, sont à retirer, sur présentation d'une pièce d'identité, à l'accueil de la mairie, 2 rue du Château, jusqu'au 30 décembre.

prévention

Fichier canicule

Les personnes âgées et/ou handicapées, isolées ou vulnérables peuvent s'inscrire à tout moment sur le fichier communal canicule auprès du Centre communal d'action sociale ou sur l'Espace citoyens du site internet de la ville. Un courrier sera adressé à tous les Chapellois ayant au moins 65 ans au 31/12/2017.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur l'Espace citoyens du site internet de la ville.

invitation

Bienvenue aux nouveaux Chapellois

La Municipalité convie tous les Chapellois installés depuis janvier 2016 sur la commune à venir découvrir les activités et les services qui sont proposés dans notre ville à l'occasion d'une réception organisée à l'Hôtel de ville, en présence des élus et des responsables de services.
La réception aura lieu le **vendredi 27 janvier 2017 à 19h.**
Pour la bonne organisation de cette rencontre, nous vous remercions d'effectuer votre inscription à l'aide du coupon-réponse ci-dessous.

Coupon-réponse

À retourner avant le 24 janvier à l'Hôtel de Ville, Secrétariat du Maire, 2 rue du Château

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Habitant à La Chapelle-Saint-Mesmin depuis le : .....

☐ **Participera à la réception d'accueil des nouveaux Chapellois le 27 janvier 2017.**

Nombre de personnes : ..... dont ..... enfant(s).

900
comptes personnels créés

Fin mars, la ville mettait en place une nouvelle identité visuelle au service de nouveaux usages de l'information et de la communication. Un nouveau magazine, un nouveau site internet et des services en ligne faisaient leur apparition.

Moins d'un an après, cette approche globale a démontré sa pertinence et les services à distance rencontrent un franc succès.

proximité

Simplifiez vos démarches avec les services municipaux en ligne

Un nouveau site internet apprécié

Lancé le 29 mars, le nouveau site internet de la ville présente une ergonomie claire et intuitive. Il est très accessible et s'adapte automatiquement à tous les appareils et notamment tous les mobiles. Son graphisme correspond à la nouvelle identité visuelle de la ville déclinée sur tous les supports (magazine, affiches, dépliants) pour renforcer son efficacité.

Le nouveau site met en avant les actualités et propose plusieurs rubriques interactives : un agenda, plusieurs annuaires ainsi qu'une carte qui permet de visualiser les équipements publics et de localiser les travaux en cours par exemple. Le site est régulièrement mis à jour et vous informe de façon réactive lors d'événements majeurs comme ce fut le cas pendant l'épisode de fortes intempéries au printemps.

Des services en ligne

Le nouveau site internet intègre deux plateformes de services en ligne : l'espace citoyens et l'espace famille.
L'espace citoyens propose un bouquet d'une vingtaine de télé-formulaires dans plusieurs domaines (état-civil, emploi, sécurité, espace public, associations...).

Il compte aujourd'hui près de 200 comptes personnels et plusieurs centaines de procédures ont été traitées avec cette plateforme depuis son lancement.

Restez connecté avec votre ville

La ville est aussi présente sur les réseaux sociaux. Elle anime notamment trois pages sur Facebook et proposera prochainement une chaine Youtube. Vous pouvez ainsi suivre l'actualité de votre ville et découvrir les événements passés ou à venir.

Le site internet permet également de s'abonner facilement à une lettre d'information électronique. Celle-ci est envoyée périodiquement et permet de recevoir des informations générales ou pratiques et de connaître l'actualité. Une quinzaine de lettres ont déjà été réalisées depuis le mois d'avril.

Pour continuer à simplifier vos démarches, la ville mène une réflexion sur de nouveaux services accessibles en ligne.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur :
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

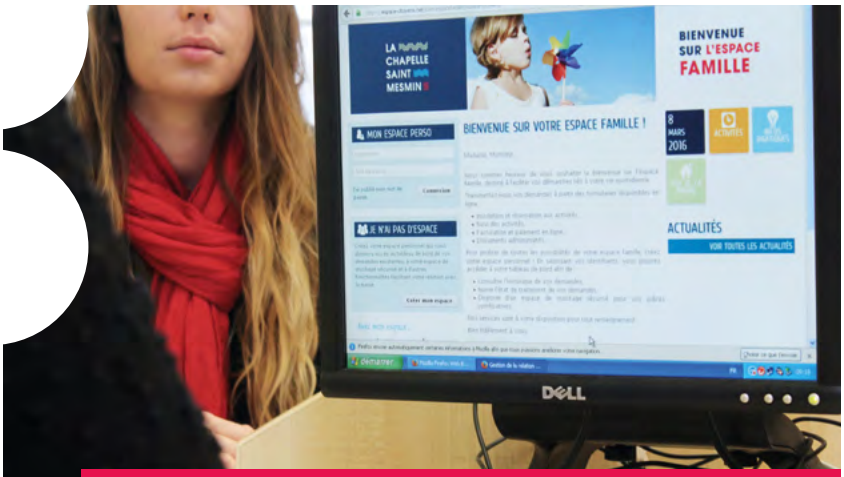

L'espace famille plébiscité

La seconde plateforme est dédiée aux services éducation et jeunesse. Elle a rencontré un succès immédiat. L'espace famille compte aujourd'hui près de 700 comptes qui concernent plus d'un millier d'enfants. Ce chiffre correspond déjà quasiment à l'objectif maximal et traduit la réponse à une forte attente.

Depuis son lancement le 29 mars, l'espace famille a enregistré près de 2000 paiements en ligne. Plusieurs milliers de démarches ont également été réalisées comme les inscriptions et réservations pour la restauration, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs.

VOUS

Michel Palmato l'esprit sportif

Diriger une association : une responsabilité importante

Notre commune compte plus d'une centaine d'associations dans tous les domaines : sports, culture, solidarité, environnement... Plusieurs centaines de bénévoles contribuent à leur fonctionnement en y consacrant beaucoup de leur temps. Pour leurs dirigeants et notamment leurs présidents, leur responsabilité personnelle (civile et pénale) est également engagée dans leurs activités au-delà de la responsabilité de l'association en tant que personne morale.

Fondateur du club de tennis de table dans notre commune, Michel Palmato en a été le président pendant 23 ans. Une longévité exceptionnelle qui lui a permis de mener à bien ses projets grâce à un énorme investissement à la fois personnel et collectif.

L'esprit de compétition, le goût du sport, c'est le carburant de Michel Palmato. C'est par le biais d'une relation professionnelle qu'il découvre le tennis de table. Il travaille alors en Suisse. Avec sa famille, il s'installe dans notre commune en 1985. Professeur de sciences physiques, il enseignera jusqu'à sa retraite dans différents établissements de l'agglomération. Il poursuit son activité sportive et devient très vite le responsable de la section tennis de table des Jeunes de Micy.

En avril 1993, Michel Palmato fonde un nouveau club de tennis de table, avec le soutien de la municipalité et l'appui de l'Union Sportive Chapelloise à laquelle le club s'affilie. Il en devient le président, fonction qu'il occupera jusqu'en septembre dernier. Il n'oublie pas d'évoquer ceux qui comme Claude Riffet, Pierre Trouvat et Fabrice Villiers l'ont épaulé pendant toutes ces années depuis la création du club. Avec cette équipe et tous les bénévoles et entraineurs, il va porter avec détermination le développement et la réussite du club. De la trentaine d'adhérents de la première année, le club en a compté jusqu'à près de 150. Affilié à la fédération française de tennis de table, le club chapellois évolue au niveau régional en équipes et a amené plusieurs de ses jeunes au niveau national en individuel. C'est la fierté de Michel Palmato qui dès l'an 2000 a réussi à recruter et salarier un entraineur diplômé. Comme il le rappelle, le club a alors « *explosé* » en termes de résultats et il figure aujourd'hui au top 10 des clubs du Loiret.

« Le sport est une école de la vie, où l'on se bat pour atteindre ses objectifs »

Michel Palmato va pleinement s'investir dans sa fonction, assurant de bonnes relations avec sa fédération, la municipalité, les sponsors et les partenaires, recherchant avec succès les financements nécessaires à l'essor du club et permettant, avec son équipe, son bon fonctionnement. Il devient également juge arbitre, et prendra en charge au départ l'entrainement des jeunes. Il continue à jouer, évoluant en championnats seniors et vétérans. Sa passion est communicative, ses deux enfants intégreront le club en prenant également des responsabilités au sein du bureau. Il a marqué le club de son empreinte par la convivialité, l'amitié, et l'esprit de famille reconnu qui y règne. Mais il a aussi donné son esprit d'équipe, son goût pour la compétition qu'il aime insuffler aux jeunes notamment. Le professeur qu'il est rappelle qu'un club sportif est aussi « *une école de la vie, où l'on se bat pour atteindre ses objectifs* ». Son objectif à lui est plus qu'atteint. Désormais président d'honneur, il souhaite que le club poursuive son évolution et continue à progresser. Il entend pour cela aider la nouvelle présidente en s'occupant notamment du sponsoring et des subventions. Michel Palmato n'a pas encore fini la partie.

associations

Prochaines assemblées générales

- **Amitié avec le Peuple Russe et les États Indépendants**
  Samedi 21 janvier - 11h
  Plessis des Hauts
- **Club Chapellois du Jeudi**
  Jeudi 2 février - 13h30
  Plessis des Hauts
- **Comité des Échanges Franco-Allemands**
  Samedi 4 février - 10h
  Espace Béraire
- **Union Départementale des Associations pour le Don du Sang Bénévole**
  Dimanche 5 mars - 9h30
  Espace Béraire

festival

Balade en Musique

Les 23, 24 et 25 juin 2017, le festival Balade en Musique fêtera sa 10ème édition. Le service Vie Culturelle s'active dès à présent pour vous proposer une belle programmation.

À cette occasion, le tremplin musical du festival fait son retour pour la troisième année. La ville de La Chapelle-Saint-Mesmin lance un appel à candidature aux artistes amateurs de la région Centre. La finale du tremplin se tiendra le vendredi 23 juin, sur la Place des Grèves, en bord de Loire.

Vous avez jusqu'au 9 avril pour participer aux pré-sélections en remplissant le formulaire d'inscription et les conditions générales téléchargeables sur le site internet de la ville ou sur Facebook Culture La Chapelle Saint Mesmin.

culture

Festiv'Elles revient pour sa 3ème édition

Festiv'Elles est organisé en écho à la Journée Internationale du Droit des Femmes par six communes de l'agglomération orléanaise : Fleury-les-Aubrais, Ingré, Ormes, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saran et La Chapelle-Saint-Mesmin.

Festival pluridisciplinaire, il s'interroge sur la place des femmes dans la société au travers de concerts, spectacles, expositions, projections, conférences et animations. Il se tiendra cette année du 4 au 19 mars 2017.

Parmi les nombreux évènements proposés, notre ville accueillera la pièce de théâtre ***Marie-Claude,*** de Poupette & Compagnie, samedi 11 mars à 20h30. Le spectacle met en scène Marie-Claude Vaillant-Couturier, femme de culture et d'action et grande figure de la Résistance.

FESTIV' ELLES

→ ***Retrouvez prochainement la programmation détaillée sur le site internet de la ville.***

médiation

Du théâtre pour les élèves de maternelles

La ville de La Chapelle-Saint-Mesmin poursuit son travail de médiation culturelle auprès du jeune public.

Dans le cadre d'une collaboration entre le service Vie Culturelle et les établissements scolaires de la commune, les élèves de petite et moyenne section des écoles maternelles assisteront à la représentation de ***Toujours Rien,*** de la compagnie du Faux Col, adapté des livres de Christian Voltz. Les enfants découvriront un spectacle de marionnettes imagé et poétique qui explore les rapports à soi, aux autres et à la nature.

Afin de poursuivre la découverte du monde de Christian Voltz, les maternelles participeront à des ateliers organisés et animés par la Bibliothèque Municipale. Ils réaliseront, à la manière de l'auteur, des créations éphémères à partir de matériaux de récupération.

séance tout public

Mercredi 1er février
16h30 - Espace Béraire
Tarifs : 4 € / 9 €

janvier

dim 8
Concert - Galette des Rois
Par l'Harmonie
de La Chapelle-Saint-Mesmin
16h30 - Espace Béraire
Entrée Libre

mer 11
Cinéma - Loulou, l'incroyable secret
Film d'Éric Omond
et Grégoire Solotareff
16h30 - Espace Béraire
Tarifs : 1 € / 2 €

sam 14
Lecture - Au loup !
De 4 à 6 ans
10h30 - Bibliothèque Municipale
Entrée libre

du mar 17 au sam 21
Vente de livres désherbés
Bibliothèque Municipale
Aux horaires d'ouverture
de la bibliothèque

sam 21
Théâtre - Argent, Pudeurs et Décadences
Du collectif AIAA
20h30 - Espace Béraire
Tarifs : 9 € / 14 €

lun 23
Concours de belote
Par le Club Chapellois du Jeudi
13h30 - Plessis des Hauts

ven 27
Échange de savoirs Fabrication de barres chocolatées
18h - Espace Béraire
Sur inscription, places limitées

ven 27
Conférence - La forêt et le déficit climatique
Par les Naturalistes Chapellois
20h - Espace Béraire
Entrée libre

sam 28
Collecte de sang
Par l'association
du Don du Sang Bénévole
De 8h30 à 12h30
Espace Béraire

février

mer 1er
Théâtre jeune public Toujours Rien
Par la Cie du Faux Col
16h30 - Espace Béraire
Tarifs : 4 € / 9 €

ven 3
Échange de savoirs La cuisine allemande
18h - Espace Béraire
Sur inscription, places limitées

Conférence L'armée indo-anglaise à la Chapelle en 1914-1915
Animée par François Boulard
et proposée par le Groupe
d'Histoire Locale
20h - Espace Béraire
Entrée libre

dim 5
Animation - Journée osier
Par le Groupe d'Histoire Locale
9h à 18h - Plessis des Hauts
Entrée libre, sur inscription
au **02 38 43 56 18**
(au plus tard le 16 janvier)

Marché baby et puériculture (de 0 à 5 ans)
Par l'Association Familiale
De 10h à 17h - Espace Béraire
02 38 43 11 31 ou **02 38 43 24 16**

mer 8
Showcase Valérian Renault
19h - Salle des Fêtes de Saint-Jean-de-la-Ruelle
Entrée libre

ven 10
Cinéma - Tout va bien
De Émilie Desjardins
et Pablo Rosenblatt
20h30 - Espace Béraire
Tarifs : 1 € / 2 €

sam 11
Atelier enfant Fabrication de nichoirs
Par les Naturalistes Chapellois
14h - Maison des Naturalistes

sam 11 et dim 12
Théâtre - 8ème Grand Weekend Spécial Clowns
Par le Fol Théâtre
Sam à 20h15 / Dim à 15h15
Espace Béraire
Tarifs : 8 € / 4 €
Réservation conseillée
au **02 38 43 56 76**
ou **foltheatre@sfr.fr**

mar 14
Après-midi jeux de société en lien avec les livres
De 14h à 17h
Bibliothèque Municipale
Entrée libre

jeu 16
Chasse au trésor
De 14h30 à 16h30
Bibliothèque Municipale
Sur inscription au **02 38 22 30 75**
(places limitées)

jeu 23
Chasse au trésor
De 14h30 à 16h30
Bibliothèque Municipale
Sur inscription au **02 38 22 30 75**
(places limitées)

sam 25
Lecture - Le Gréement des Os, Bernard Ascal
Par François Rascal
11h - Salle Messemin
Entrée Libre

Concert - MavricaLive N°5
Par l'association Mavrica
19h - Espace Béraire

mars

ven 3
Échange de savoirs Fabrication de pâtes maison
18h - Espace Béraire
Sur inscription,
places limitées

Soirée à thème Osmie, hôtels à insectes
Par les Naturalistes
Chapellois
20h - Maison des Naturalistes

ven 3 et sam 4
Braderie de printemps
Par le Secours Populaire
Français
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Local du Secours Populaire

sam 4
Dîner dansant
Par l'Harmonie
de La Chapelle-Saint-Mesmin
19h - Espace Béraire
Sur réservation au **02 38 88 24 29**

dim 5
Théâtre - La Réunion des Amours, de Marivaux
Par La Piste de la Soif et le Théâtre
de la Rive, au profit du Mali
16h - Espace Béraire
Tarifs : 10 € / 8 €
(gratuit moins de 14 ans)

sam 11
Festiv'Elles Théâtre Marie-Claude
De Poupette & Cie
20h30 - Espace Béraire
Tarifs : 9 € / 14 €

ven 24
Soirée à thème Les chauves-souris
Par les Naturalistes Chapellois
20h - Maison des Naturalistes

sam 25 et dim 26
Foire aux livres
Par le Secours Populaire
Français
De 9h à 17h - Plessis des Hauts

ven 31
Collecte de sang
Par l'association
du Don du Sang Bénévole
De 15h à 19h - Espace Béraire

billetterie

Espace Béraire
Rue de Béraire - 45380
La Chapelle Saint Mesmin
02 38 22 30 79
Lundi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h15
(16h30 le vendredi)
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h15

pétanque

De très bons résultats pour le club chapellois

L'USC Pétanque a connu une très bonne année avec plusieurs de ses membres qui ont brillé lors de récentes compétitions. Fin septembre, Franqui Gonzague a remporté le championnat départemental vétéran. Le club a ensuite atteint les demi-finales de la Coupe du Loiret début octobre et défendait ses couleurs en Coupe de France début décembre. Par ailleurs, son équipe « open » accède à la première division départementale.

solidarité

Randonnée des perce-neiges

Le Secours Populaire Français, en collaboration avec le Mille-Pattes Chapellois, organise la 20ème randonnée des perce-neiges, le **dimanche 5 février.**

→ **Trois parcours prévus,** au départ de la Guinguette :
8h - 16km
9h - 10km
9h30 - 5km

sport

Plongée

À la découverte du grand bleu

Depuis plus de 30 ans, le Groupe de Plongée Chapellois propose de découvrir la richesse du milieu sous-marin. Les adhérents évoluent à la fois en piscine et en milieu naturel dans le cadre d'une pratique sportive en loisir.

Le Groupe de plongée a été créé en 1985 pour permettre la découverte de la plongée en piscine et en milieu naturel. Le club est affilié à la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) et est membre de l'Union Sportive Chapelloise (USC). Chaque adhérent peut suivre entre une et trois séances d'entrainement par semaine selon la pratique et le niveau souhaité. La formation initiale se déroule sur une saison sportive. Le club bénéficie de créneaux réservés à la piscine municipale les lundis, mardis et jeudis soirs. Il dispose de locaux pour ranger le matériel nécessaire, notamment les bouteilles, les détendeurs et le compresseur. Le club propose gratuitement des baptêmes de plongée chaque premier lundi du mois sur rendez-vous.

Aujourd'hui, près d'une cinquantaine d'adhérents bénéficient de l'encadrement d'un moniteur fédéral et de cinq encadrants en piscine. Un entrainement en fosse d'une profondeur de 20 mètres est proposé 5 à 6 fois par an au centre Odyssée de Chartres pour les plongeurs qui évoluent vers un niveau avancé. Ceux-ci ont également accès à la base fédérale de La Graulle, dans l'Indre, qui permet des plongées en milieu naturel jusqu'à 40 mètres. Des descentes de Loire sont prévues 4 ou 5 fois par an, en fonction du niveau du fleuve. Un voyage par an en France ou à l'étranger est proposé aux personnes intéressées.

Le club compte un groupe de membres qui dispose d'un créneau spécifique d'entrainement réservé à la nage avec palmes. Quelques adhérents suivent aussi un stage de biologie sous-marine, une spécialité de la fédération française qui met également en place une nouvelle discipline, la plongée sportive en piscine que le club réfléchit à intégrer. Plusieurs adhérents pratiquent également la prise de vue sous-marine (photo et vidéo). Des stages photos sont organisés pour cela en piscine. Le Groupe de plongée chapellois est d'ailleurs partie prenante dans l'organisation du festival d'images sous-marines organisé chaque automne dans notre ville.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Jean-Pierre KLOWSKOWSKY, président de l'USC Groupe de Plongée Chapellois :
Par téléphone au **06 12 95 29 34** ou par mail : **jp.klowskowsky@free.fr**

animation

Participez aux « 6 heures de natation » à la piscine

en pratique

Samedi 4 février 2017
De 10h à 16h
À la piscine municipale, rue de Monteloup

Pour la quatrième année consécutive, le service des sports organise une animation thématique à la piscine municipale.

Le service des sports propose une animation conviviale sur un thème différent chaque année. La dernière édition proposait d'évoluer à travers un parcours gonflable aquatique. Elle avait rencontré un grand succès. Le samedi 4 février prochain, venez participer aux « 6 heures de natation » de 10h à 16h. Le principe est de nager au minimum 25 mètres et ensuite le plus longtemps possible... avec la seule limite de 6 heures !

Chaque longueur sera comptabilisée et chaque nageur repartira avec un diplôme correspondant à la distance parcourue. Les diplômes pourront être obtenus soit individuellement, soit en famille. L'animation est ouverte à tous, quel que soit l'âge et le niveau de chacun. L'objectif est de permettre la participation d'un maximum de nageurs et de comptabiliser une grande distance collective.

jeunesse

Inscriptions Centre de Loisirs

→ **Vacances d'hiver 2017 :**
Le centre de loisirs accueillera les enfants du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017. Les inscriptions auront lieu du lundi 2 janvier au vendredi 13 janvier 2017, ouverture exceptionnelle le samedi 14 janvier 2017 au matin.

→ **Mercredis de mars et avril 2017**
Du mercredi 1er mars au mercredi 5 avril 2017. Les inscriptions se dérouleront du lundi 2 janvier au vendredi 13 janvier 2017, ouverture exceptionnelle le samedi 14 janvier 2017 au matin.

→ **Vacances de printemps 2017**
Le centre de loisirs accueillera les enfants du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 2017. Fermeture le lundi 17 avril 2017 (lundi de Pâques). Les inscriptions auront lieu du lundi 27 février au vendredi 10 mars 2017, ouverture exceptionnelle le samedi 11 mars 2017 au matin.

→ **Mercredis de mai et juin 2017**
Du mercredi 26 avril au mercredi 28 juin 2017. Les inscriptions se dérouleront du lundi 27 février au vendredi 10 mars 2017, ouverture exceptionnelle le samedi 11 mars 2017 au matin.

Inscriptions auprès du service Éducation-Jeunesse, en mairie.

Inscrivez vos enfants sans vous déplacer avec l'Espace famille du site internet de la ville.

piscine

Fermeture technique obligatoire

Du samedi 24 décembre 2016 au 1er janvier 2017 inclus, la piscine municipale procède à la vidange de ses bassins. Cette intervention est indispensable au bon fonctionnement de l'équipement.

La piscine dispose d'un petit bassin de 10m x 10m et d'un grand bassin de 25m x 10m. Leur vidange répond à deux objectifs. Tout d'abord, il est nécessaire de procéder au renouvellement total de l'eau de baignade par de l'eau neuve. D'autre part, une désinfection complète par une action directe des produits appliqués sur les parois et le fond des bassins est indispensable. Pendant l'arrêt technique, les plages des bassins, les locaux annexes, les vestiaires et les sanitaires reçoivent également un traitement désinfectant profond. Le personnel de la piscine reste mobilisé pendant cette intervention.

Cet entretien est également obligatoire pour des raisons réglementaires et est effectué deux fois par an. La période de fermeture, généralement d'une semaine, est fixée en tenant compte de l'utilisation des clubs sportifs et des périodes scolaires pendant lesquelles le fonctionnement de la piscine est prioritaire. **En pratique, la piscine fermera ses portes le vendredi 23 décembre 2016 à 19h et rouvrira le lundi 2 janvier 2017 à 12h.**

intercommunalité

L'Agglo devient communauté urbaine

Crédits photo : ©AggIO Yannick Brossard

Les élus du conseil de communauté de l'agglomération ont largement voté en faveur de l'évolution en communauté urbaine au 1er janvier. Les conseils municipaux de chaque commune se sont également prononcés. Par ailleurs, le débat parlementaire se poursuit en vue de l'adoption ultérieure du statut de métropole.

La communauté urbaine adoptée

Une nouvelle étape s'ouvre pour notre agglomération. Le 29 septembre, par 90 voix pour, 4 contre et une abstention, le conseil de communauté a adopté la transformation de la communauté d'agglomération (CA) en communauté urbaine (CU). Il a aussi approuvé la nouvelle dénomination « Orléans Métropole ». La décision a ensuite été transmise à chaque conseil municipal des 22 communes membres qui avaient trois mois pour se prononcer. Pour être adoptée, la décision doit être votée par une majorité qualifiée correspondant soit à la moitié au moins des communes représentant au moins les 2/3 de la population totale, soit les 2/3 au moins des communes représentant au moins la moitié de la population. À l'heure où ce magazine était imprimé, tout laissait penser que cette majorité serait largement atteinte. Le conseil municipal de notre commune s'est prononcé favorablement le 22 novembre par 21 voix pour, 5 contre et 2 abstentions.

Des transferts de compétences

L'évolution en communauté urbaine ainsi que les dispositions de la réforme territoriale impliquent le transfert de nouvelles compétences des communes vers la structure intercommunale. En pratique, c'est notamment l'urbanisme, la voirie, l'eau potable et l'ensemble des zones d'activités économiques qui sont transférés à la CU dès le 1er janvier 2017. Les communes comme la nôtre qui avaient engagé une procédure de révision de leur plan local d'urbanisme pourront mener cette démarche à son terme. Des transferts de fiscalité seront également opérés ainsi qu'à terme les transferts des personnels après une période de transition.

La métropole en débat

Le conseil de communauté a également souhaité obtenir le statut de métropole accordé aujourd'hui à une quinzaine d'agglomérations en France. Ce projet, accepté par le gouvernement, est actuellement en discussion devant le Parlement dans le cadre de la loi relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain. En cas d'adoption du projet du gouvernement, notre agglomération pourrait obtenir le statut de métropole qui correspond à la forme d'intercommunalité la plus intégrée, au plus tard le 1er juillet 2017. Cela impliquerait des transferts de compétences supplémentaires, notamment la quasi-totalité de l'espace public.

La commune reste l'échelon de proximité

Dans tous les cas, les communes conserveront de nombreuses compétences (éducation, jeunesse, petite enfance, solidarité, culture, sports, sécurité…). Par ailleurs, les élus de l'agglomération ont adopté le principe d'un pacte de gouvernance qui place la commune comme l'interlocuteur de proximité privilégié dans les relations avec les citoyens. La Municipalité de notre ville y est particulièrement attachée.

très haut débit

La fibre en service à partir du printemps prochain

Les travaux de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné avancent bien dans notre commune. Les premières commercialisations interviendront dès le mois de mars prochain.

Dès cet été, il a été procédé à la construction des chambres sous-terraines et des armoires des 13 points de mutualisation (PM) de notre commune qui ont été reliés au nœud de raccordement optique (NRO) situé à Orléans. Dès le mois de septembre, les travaux de déploiement du réseau de distribution ont commencé vers les points de branchements situés au plus près des habitations. Ces travaux sont réalisés zone par zone correspondant chacune à un point de mutualisation. Les secteurs qui n'ont pas pu, pour des raisons réglementaires, bénéficier de l'opération de montée en débit réalisée par la ville en 2013 sont concernés en priorité.

Les premiers travaux sont désormais achevés. Une période réglementaire de 3 mois est désormais prévue pour que chaque opérateur puisse prendre ses dispositions techniques pour fournir ses services. Ces travaux sont en effet réalisés et financés par SFR mais il s'agit d'un réseau mutualisé pour lequel la concurrence est ouverte. Chaque abonné pourra souscrire une offre

auprès du fournisseur de son choix. Les premières commercialisations sont prévues à partir du mois de mars 2017.

Les travaux de déploiement se poursuivent. La plupart des lignes de la commune auront accès à la fibre dans le courant de l'année 2017. Le déploiement sera totalement achevé au plus tard fin 2019.

Pour en savoir plus : www.lafibresfr.fr
Pour connaître votre éligibilité : www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/

inscriptions

Élections

Les inscriptions sur la liste électorale seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2016 inclus aux horaires habituels d'ouverture, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile. En cas de changement de domicile dans la commune, il est impératif d'en informer le service élections avant cette même date.

Bien que l'inscription des jeunes atteignant 18 ans entre le 1er mars 2016 et le 28 février 2017 soit automatique, ceux-ci sont invités à contacter la mairie avant le 31 décembre s'ils n'ont pas reçu le courrier les avisant de leur inscription.

→ **Pensez à ne pas attendre les derniers jours de décembre toujours surchargés, inscrivez-vous dès maintenant.**

proximité

Les jardins familiaux sont livrés

Dans le cadre de son action en faveur du développement durable, la ville a réalisé des jardins familiaux afin de favoriser le lien social et intergénérationnel et soutenir une agriculture de proximité. Après la phase d'acquisition des parcelles, les services municipaux ont réalisé au printemps les travaux de viabilisation. Puis, au cours de l'automne, les clôtures et les abris ont été réalisés. La conception générale du projet a été confiée à l'atelier d'architecture Taïga qui a veillé à la bonne insertion paysagère du projet situé dans le val, rue de Vaussoudun.

Les douze parcelles d'une surface d'un peu plus de 100 m² chacune sont en cours d'attribution auprès des personnes qui en ont fait la demande. Les habitants de la commune qui ne bénéficient pas de jardin sont prioritaires. La mise en culture pourra commencer au plus tard au début du printemps. Ce projet municipal bénéficie du soutien financier de la Région Centre-Val de Loire.

stationnement

Centre-ville : aménagement d'un nouveau parking

Une quinzaine de places de stationnement ont été aménagées à l'angle de la Rue Nationale et de l'Allée des Tilleuls sur une propriété dont la ville a fait l'acquisition. Cette action permet d'augmenter les capacités de stationnement en centre-ville afin de faciliter l'accès aux commerces et aux équipements publics situés à proximité.

en savoir plus

Carte interactive

Pour être informé des principaux travaux de voirie ayant un impact sur la circulation (chaussée rétrécie, circulation alternée, déviation…), consultez la carte interactive du site internet de la ville : **www.ville-lachapellesaintmesmin.fr**

travaux

Rue de Bel-Air : rénovation du réseau d'eau et réfection des trottoirs

Le réseau d'eau a bénéficié d'une importante rénovation pour un montant de 186 700 € avec le renouvellement de 320 mètres linéaires de canalisation d'eau et le remplacement des branchements en plomb. Une fois ces travaux en sous-sol réalisés, il a été procédé à la réfection des trottoirs pour un montant de 100 300 €. Un nouvel enrobé a notamment été coulé sur une surface de 1 900 m².

travaux

Réfection du Chemin des Grèves

Ce passage très utilisé qui mène sur les bords de Loire a fait l'objet d'une réfection pour un montant de 57 800 €. Un nouvel enrobé a notamment été coulé sur une surface de 1 300 m².

pratique

Prochaines rencontres de quartier

Quartier « Les Vallées »

→ **Réunion le vendredi 17 mars** à 18h30 - Espace Béraire

→ **Visite le samedi 18 mars** à partir de 10h30
Point de rencontre : devant l'école élémentaire des Vallées

Quartier « Monteloup »

→ **Réunion le vendredi 3 mars** à 18h30 - Espace Béraire

→ **Visite le samedi 4 mars** à partir de 10h30
Point de rencontre : devant la piscine

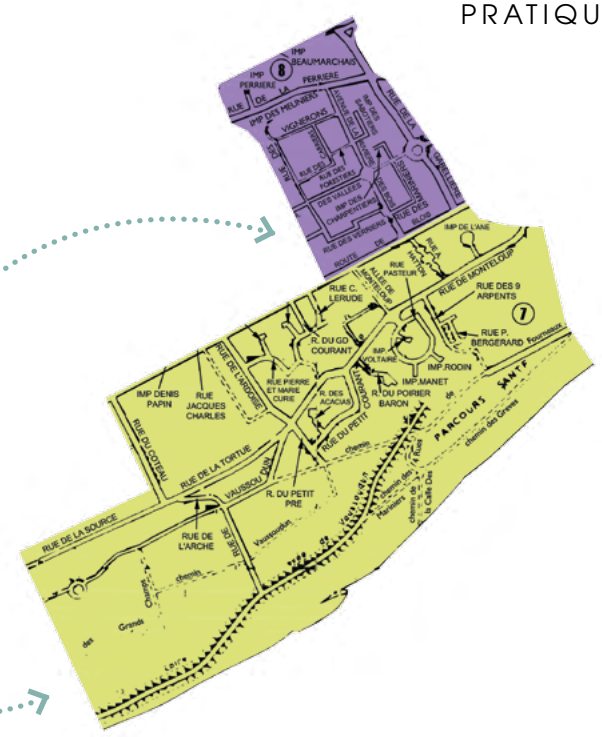

Rassemblement pour La Chapelle Autrement

Les arrangements entre amis se confirment !

Alors que l'opposition doit s'exprimer avec 40 mots par conseiller, M. Baumier a droit à un traitement de faveur : autant que nous quatre réunis dans le dernier magazine.

Monsieur Bonneau aime la discorde.

La majorité continue dans les investissements sans projet défini. Après le rachat de la maison de la belle-famille du nouvel adjoint aux finances rue des Tilleuls pour le passage du tramway que l'agglo refuse, on s'apprête à racheter le cabinet de M. Baumier sans que le projet de Maison médicale soit complètement validé.

Les dépenses augmentent sous prétexte de maintenir les services. On continue à créer des postes administratifs et d'encadrement (cas du fils d'un ancien Adjoint) au détriment des équipes techniques. L'entretien n'est quasiment plus réalisé par les services municipaux ! Vous devrez encore ramasser vous-mêmes les feuilles mortes...

Il est temps que les Chapellois réalisent ce qui se passe !

www.lerenouveauchapellois.fr

Christian BOUTIGNY, Emilie XIONG, Chantal MARTINEAU, Arnaud DOWKIW

Ensemble pour La Chapelle

Avec Nicolas BONNEAU, nous travaillons depuis 2008 avec l'Etat et les autres collectivités locales dans l'intérêt des Chapellois, au-delà des étiquettes politiques de nos interlocuteurs. Avec l'Agglo, le Département, la Région, les parlementaires, avec d'autres communes nous avons travaillé par exemple pour sauver la piscine, restaurer l'église, accroitre le débit internet, rouvrir la caserne et renforcer les moyens de nos pompiers, rénover la voirie, développer les pistes cyclables, etc...

Cette ligne de conduite, nous l'appliquons aussi au niveau de la commune. Ainsi, lorsqu'un cabinet médical nous propose une solution pour sécuriser et accroitre l'offre de soins, peu nous importe qu'un des médecins, Didier BAUMIER, soit aussi un des chefs de file de l'opposition municipale. Nous ne regardons que l'intérêt des Chapellois.

Au contraire, l'opposition, ou ce qu'il en reste, se complait dans les réflexes partisans. Preuve en a été donnée par M. BOUTIGNY qui vote à l'Agglo les décisions défavorables aux Chapellois, prises par ses amis politiques, comme il l'a fait pour le dossier du ramassage des déchets.

Et devant la solution proposée pour améliorer l'offre de soins, **l'opposition municipale a eu une réaction odieuse, mettant en doute publiquement l'intégrité de M. BAUMIER et l'excluant de leur mini groupe.** Ne nous y trompons pas, leurs accusations fallacieuses n'étaient là que pour masquer leur dépit de voir la municipalité réussir à apporter une solution à un problème important pour les Chapellois.

Les calomnies récurrentes, dont certaines datent de 2008, d'une opposition qui ne sait rien faire d'autre que ruminer ses défaites cinglantes, ne nous empêcheront pas **de continuer à défendre le seul intérêt des Chapellois, de tous les Chapellois.**

La majorité municipale

Crédits photo : © Joël Aubry Photographies

Échap' & Vous !

La 8ème édition du festival Échap' & Vous s'est tenue du 15 au 29 octobre. Concerts, humour, théâtre, exposition : avec pas moins d'une dizaine de spectacles, les spectateurs ont pu profiter d'une programmation éclectique à destination de tous les publics.

En tête d'affiche du festival, Arnaud Tsamère est venu présenter son dernier one-man-show *Confidences sur pas mal de trucs plus ou moins confidentiels*. Son but : ne pas faire rire le public en parlant de lui pendant plus d'1h30. Objectif raté ! Entre humour absurde et improvisation, l'humoriste a provoqué plus d'un fou rire dans la salle.
Grand succès également auprès du jeune public, avec la belle poésie du spectacle *Le Rêve de Kiwi* et la découverte de l'univers des *Chamaloires*.
Le festival s'est terminé par le concert de *Sages comme des Sauvages*, où le duo a embarqué le public grâce à ses chansons composées et récoltées au gré de ses voyages. Retour en images.

Crédits photo : © Jean-Marie Bardy

Crédits photo : © Joël Aubry Photographies

21 octobre

Le centre de loisirs dans les arbres

Au cours de leurs vacances, les jeunes du centre de loisirs n'ont pas manqué de hardiesse sur le parcours dans les arbres de l'ile Charlemagne.

septembre, octobre, novembre

Cycle 1914-1918

Les événements du cycle 1914-1918 organisés par la Ville durant deux week-ends et une semaine ont rencontré un grand succès. Plus d'un millier de personnes ont participé aux différentes manifestations proposées : cinéma, théâtre, conférence. L'exposition « 1914-1918 à La Chapelle-Saint-Mesmin » réalisée par les services municipaux en partenariat avec le Groupe d'Histoire Locale et plusieurs acteurs locaux a notamment été très appréciée. Elle a reçu la visite de plusieurs classes.

11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

25 au 27 novembre

Festival « Images de l'eau delà »

La 13ème édition du festival d'images sous-marines organisé chaque année dans notre ville a de nouveau connu un grand succès. Les visiteurs ont pu apprécier la qualité des photographies et des films réalisés par les plongeurs.

20 novembre

Repas des Anciens

Nos aînés ont pu profiter du repas annuel offert par la ville dans une ambiance très conviviale.

LA CHAPELLE SAINT MESMIN

MARIE-CLAUDE

Poupette & Compagnie

De Jean-Pierre Thiercelin
Avec Céline Larrigaldie
Mise en scène de Isabelle Starkier

DANS LE CADRE DE FESTIV'ELLES

SAMEDI 11 MARS

20H30 - ESPACE BÉRAIRE

Tarifs : 9 € / 14 € - Billetterie : 02 38 22 30 79

www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

Culture La Chapelle Saint Mesmin